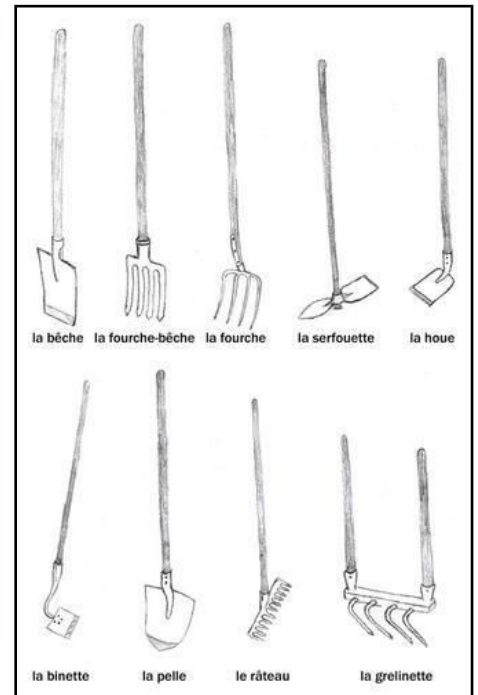
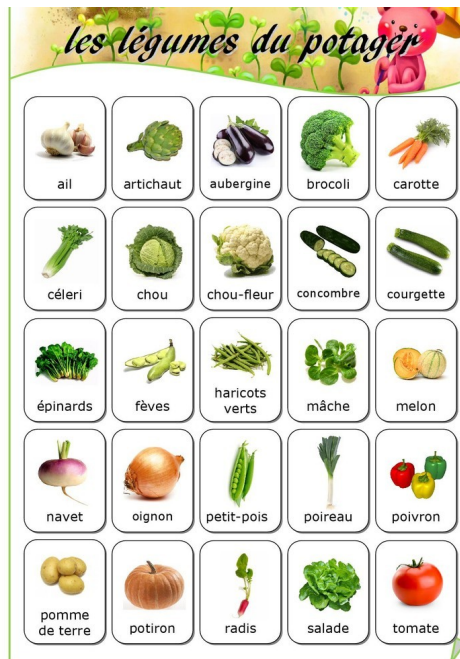




Loin des « petits gestes » pour « sauver la planète », le club nature a pour mission de créer un mode de vie **résilient** face aux probables crises à venir. Après les semis et les plantations du printemps, les élèves ont participé à des ateliers d'éco-bricolage puis à une sortie littoral. Connaître son environnement proche, fabriquer et produire soi-même sont des compétences qui préparent réellement les élèves au monde de demain, qui sera forcément instable.

1. L'achat de matériel et de plants par le FSE du collège

Un grand merci à Mme De Leuw responsable du FSE qui a permis au club nature de s'équiper. Depuis le début de l'année nous fonctionnions avec des outils empruntés. Le collège a désormais son propre matériel pour gérer le jardin en permaculture.



2. Les travaux du printemps au jardin

La météo a été capricieuse : après un début d'année très sec, le temps s'est refroidi et nous avons même eu une tempête début juin ! Les légumes ont eu du mal à pousser, sauf les salades et les pommes de terre, plus résistants. Mais les haricots et les courges qui ont besoin de chaleur ont pris « du retard ».

De la paille bio a été déposée par les élèves d'IME, sauf pour la parcelle des haricots où du trèfle a été semé pour enrichir la terre.

L'herbe a été coupée à la cisaille. Une démonstration de fauchage a été effectuée et l'herbe séchée a servi à pailler également.

Création d'une mare



Préparation des semis



Préparation du sol à la grelinette ou « biofourche »

3. Les ateliers « éco-bricolage »

Les élèves ont choisi leur bricolage. Pour certains c'était de la lessive liquide, pour d'autres un nichoir... Sinon les élèves de SEGPA encadrés par M. Girot ont fini notre deuxième ruche. Un piège à frelon sélectif construit par la SEGPA a aussi été mis dans le patio.



4. La sortie littoral

Les élèves ont découvert leur environnement proche en nettoyant la laisse de mer et en découvrant l'estran avec Bertrand et son âne.



NOTRE PROJET DEVIENT NATIONAL:
Après une rencontre avec les lycéens le ministre de l'éducation a adopté 8 mesures en mars 2019 pour faire de l'école un lieu de biodiversité et de réflexion éco-citoyenne !

8 MESURES POUR L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 
1. FAIRE de chaque école et établissement un lieu ouvert à des activités liées à la biodiversité (potagers, ruches, nichoirs, compost, etc).
- 
2. IDENTIFIER un binôme d'éco-délégués au collège et au lycée.
Objectif : 20 000 éco-délégués en 2020.
- 
3. CONSACRER une séance annuelle complète des instances lycéennes aux thématiques liées au développement durable.
- 
4. INTÉGRER les élus lycéens aux comités de pilotage académiques de l'éducation au développement durable.
- 
5. ENGAGER les écoles et les établissements dans une démarche globale de développement durable.
Objectif : 10 000 écoles et établissements labellisés en 2022
Tout savoir sur la démarche de labellisation E3D : <https://eduscol.education.fr/cid78075/labellisation-e3d.html>
- 
6. ÉTUDIER le changement climatique et la biodiversité dans les nouveaux programmes du lycée et enrichir ceux de l'école et du collège.
- 
7. INTÉGRER les enjeux du développement durable dans TOUS les diplômes des voies technologique et professionnelle.
- 
8. CRÉER un prix EDD 2030* pour soutenir les meilleurs projets menés dans les écoles, collèges et lycées dès l'année scolaire 2019-2020.

* 17 objectifs de développement durable sont inscrits à l'agenda 2030 adopté en 2015 par les 193 États membres de l'ONU.

